

## LETTRE DE MISSION

*La Première Ministre*

Paris, le 09 JUIN 2023

Monsieur le Président,

Je vous remercie des travaux que vous avez récemment menés sur la lutte contre la fraude, tant au travers de la deuxième partie de votre rapport sur l'avenir du recouvrement social, que des synthèses que vous produisez dans le cadre de l'observatoire du travail dissimulé.

Ces éléments alimentent nos réflexions collectives et ont pu contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la fraude comme elles participeront aux orientations des prochaines conventions d'objectifs et de gestion.

Dans la suite de ces travaux, je souhaiterais que vous élargissiez les analyses que vous avez engagées et qui sont centrées sur la lutte contre la fraude aux prélèvements sociaux, à l'ensemble de la lutte contre la fraude sociale, notamment autour des axes suivants.

1. Comme vous l'aviez évoqué dans votre rapport sur la soutenabilité des finances sociales, la lutte contre la fraude est importante pour garantir l'équité du prélèvement social et un droit « juste » aux prestations. Afin de poser ce sujet sur des bases sereines, vous aviez suggéré d'approfondir les travaux d'évaluation pour mieux fixer les enjeux et guider l'action. Cette approche me semble effectivement tout à fait pertinente et il me semble hautement souhaitable que vous mobilisiez les différents travaux disponibles sur ce sujet pour présenter, de manière objectivée et pédagogique, les différents chiffres et concepts associés à la lutte contre la fraude, tant au niveau de l'évaluation que de la détection et du recouvrement des sommes dues. Dans le cadre du nouveau comité d'évaluation des fraudes fiscales et sociales, vous proposerez une méthodologie et un calendrier d'évaluation, en lien avec les organismes de protection sociale et avec un nombre limité d'indicateurs clés.
2. Vous porterez votre attention sur les nouveaux risques de fraudes, dont le développement de la fraude « en bande organisée », notamment lié au numérique, et le développement des fraudes transnationales. Vous vous demanderez si le cadre juridique, les organisations, les systèmes d'information, les politiques de sanction, les choix de communication aujourd'hui à l'œuvre sont adaptés à ces fraudes à enjeux et porterez, le cas échéant, des propositions d'évolution.
3. Vous analyserez le lien entre lutte contre la fraude et respect de la vie privée, en examinant les enjeux de l'usage accru de l'intelligence artificielle dans les politiques menées. Vous regarderez également dans quelle mesure les systèmes d'informations et de liquidation des prestations peuvent contribuer à la lutte contre la fraude en embarquant automatiquement des contrôles a priori ou en facilitant les contrôles a posteriori.
4. Ce travail examinera enfin les risques de fraudes générées par les tentatives d'escroquerie diligentées par des personnes ou organisations externes à la sphère de la protection sociale (usurpation d'identité, de coordonnées bancaires...), et les moyens à mettre en œuvre pour les prévenir.

Ces éléments devront notamment permettre de préciser quels sont les enjeux d'harmonisation entre acteurs de la protection sociale, et, à l'inverse quelles identités conserver.

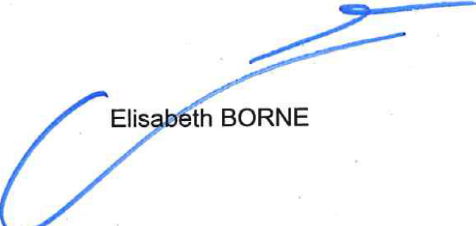
Monsieur Dominique LIBAULT  
Président du Haut Conseil du financement  
de la protection sociale  
78/84, rue Olivier De Serres  
RDC – bur. 171  
75015 Paris

Pour mener à bien ces différents travaux, vous pourrez notamment vous appuyer sur les organismes de protection sociale et sur les différentes administrations en charge de ces questions (DSS, Micaf, INSEE, DGCCRF, ...).

Vous constituerez un groupe de travail technique rassemblant les différentes branches de la protection sociale.

Les résultats de ces travaux seront rendus au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Elisabeth BORNE